



BELVEZET



LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE 8

Ding Dong,

Les cloches sonnent. L'église a retrouvé une nouvelle jeunesse extérieure. Des cérémonies peuvent à nouveau s'y dérouler, un arrêté d'ouverture a été pris. Reste l'intérieur et la place à reprendre ultérieurement.

Pour cette année, de nouveaux chantiers nous attendent. Cependant nous devons faire face à des situations imprévues qui modifient nos choix - l'arbousier, la salle polyvalente, la mairie - et ralentissent notre action.

L'ensemble des élus et les employés municipaux vous souhaitent une année 2018 riche dans tous les domaines, colorée et joyeuse.

Le Maire,
Raymond BONNEFILLE.



Aux nouveaux arrivants :

La commune souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants de BELVEZET. Nous invitons tous les habitants à venir sur les différents lieux de rencontre tels que la médiathèque du village, la mairie ou lors des manifestations associatives, culturelles et /ou sportives. Vous trouverez de nombreuses informations et contacts sur le site internet de la commune : www.mairie-belvezet30.fr

Amélioration du site internet :

En 2018, le site internet municipal change pour apporter plus de services. L'hébergeur actuel fait migrer vers une nouvelle plateforme. La mise en forme évolue et certaines rubriques sont susceptibles de modification. Il faut maintenant retrouver la maîtrise du nouvel outil, ce qui n'est pas facile mais qui va se faire durant les deux prochains mois. Pour le moment, même si nous retrouvons toutes les rubriques et articles, c'est la zizanie. Un peu de patience, d'ici fin février cela devrait aller mieux...le temps de...

L'ancien site est toujours accessible mais n'est plus modifiable. Il reste une valeur sûre pour tous les évènements passés des années 2014 à 2017 et il est consultable en tapant directement dans la barre de recherche : 30035.campagnol.fr

Médiathèque «La clé des arts»:

Communication de Gari RANZ, responsable de la médiathèque

Avec la fin de l'année 2017, c'est l'occasion de faire un petit bilan:

Cette année encore la fréquentation de la médiathèque a légèrement augmenté avec une moyenne de 12,5 usagers par jour d'ouverture et environ 1850 prêts sur l'année. Quelques nouveaux aménagements ont été faits et depuis cet automne de nouveaux services sont proposés: vous pouvez dorénavant venir vous inscrire à « bibliothèques numériques » ce qui vous permettra d'avoir un compte pour pouvoir profiter d'une sélection de films de fiction ou documentaires sur la plateforme en ligne correspondante directement de chez vous. Vous pourrez aussi profiter de la plateforme « music me » pour écouter de la musique en ligne gratuitement.

Pour plus d'explications et connaître la marche à suivre pour bénéficier de ces services je vous invite à venir vous renseigner à la médiathèque.

En 2018 la médiathèque passe à l'intercommunalité, pour vous cela ne fera pas de différence, cependant avec la mise en réseau des bibliothèques du pays d'Uzès, qui sera simultanée, il y aura quelques moments de fermeture assez proches, notamment pour transférer toutes les données informatiques vers un logiciel commun et pour suivre une formation sur la gestion de ce logiciel.

Ainsi si la médiathèque est d'ores et déjà fermée jusqu'à la semaine du 15 janvier, une nouvelle semaine de fermeture sera à prévoir mi-février.

En vous souhaitant une bonne année, qui s'annonce donc déjà pleine de nouveautés, je vous attends donc avec plaisir très bientôt à la médiathèque.

Gari Ranz

TRAVERSER BELVÉZET par Gari Ranz

Le travail de collectage sur Belvézet poursuit son chemin, vos témoignages sont peu à peu enregistrés pour être mis en forme dans ce projet au long cours. Pour une description de ce web-doc au fil de sa progression, vous pouvez aller sur :

www.traverser-belvezet.info

Vous pouvez aussi venir à la médiathèque pour consulter ces mêmes éléments.

Pour ceux qui le découvrent encore, n'hésitez pas à venir me trouver, toutes les participations sont les bienvenues! Un grand merci à ceux qui ont déjà apporté leur pierre à l'édifice, et pour ceux avec qui nous en avons parlé et avec qui ce n'est pas encore fait, ne croyez pas à un oubli, je reviendrai vers vous très prochainement.

Si certains ont de vieux documents, photographies, qui pourraient venir étoffer l'ensemble, n'hésitez pas à vous manifester non plus, je me chargerai avec plaisir d'en faire des copies en en prenant le plus grand soin.

Les projets réalisés, en cours, à venir ...

Le repas des aînés :



©Patricia Barsotti

Dimanche 10 décembre à 12h00 a eu lieu à la salle polyvalente le repas offert par la municipalité pour les aînés de Belvézet.

Sur invitation, cette rencontre annuelle reste un moment de convivialité, d'échanges et parfois de retrouvailles.

Le Noël des enfants :

Pour la fête de NOËL, les enfants de Belvézet étaient attendus ce dimanche 17 décembre 2017 à la médiathèque pour le spectacle avec "[le cirque Isidore](#)" suivi... de la remise des cadeaux et des goûters par le papa Noël, le vrai !



©Gaj



©Patricia Barsotti

Réunion publique :

Le Maire et les conseillers municipaux ont fait une réunion publique le Samedi 16 septembre à 17h à la médiathèque. Un bilan des actions réalisées a été distribué dès le début de cette rencontre avec une présentation succincte. Ensuite ont eu lieu des échanges questions / réponses.

Le Monument aux Morts :

Le projet de création du « monument aux morts » est bien avancé. Le prestataire a été choisi et l'œuvre est presque terminée. Il attend la liste de noms à graver. Des plaques commémoratives sont actuellement présentes au sein de l'église et une étude sérieuse et longue a été menée par la commune sur chacune des personnes nommées sur les 4 plaques présentes. L'étude a été soumise au responsable de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), qui se situe à CAEN, pour s'assurer que nous n'oublions personne, notamment les personnes ayant reçu la distinction « mort pour la France ». De même, les associations des « anciens combattants » et celle du « souvenir français » d'Uzès, toutes deux travaillant de façon étroite, ont été consultées.

Le monument aux morts de Belvézet sera certainement mis en place sur la place de l'église avant la fin du 1^{er} trimestre 2018.

La réhabilitation de l'église :

Judi 30 Novembre, le technicien en charge de la maintenance de l'horloge est venu et il a remis en route l'horloge et le clocher. Le réglage est le suivant :

- Interruption la nuit de 22H à 7H
- Cloche toutes les heures et demi heure avec rappel 2 minutes après
- Angélus à 8H05, 12H05, 19H05.

Pour parvenir à la remise en route des cloches de l'édifice et rendre celui-ci à nouveau accessible à tout public, les étapes ont été les suivantes :

Pour rappel, dans le [journal d'information municipale N°3 de JUIN 2015](#) nous vous informions que l'église est interdite de visite ou d'office parce qu'elle représente un danger potentiel.

C'est à la commune d'entretenir ce bâtiment. Comme nous l'avons proposé dans le programme électoral, en 2015 la commune a lancé des appels aux entreprises pour indiquer l'ensemble des travaux à prévoir. Des études ont commencé le vendredi 15 janvier 2016 : Étude de sol, relevé topographique et relevé des trois façades et de la toiture.

fin 2016, Le dossier suit son cours. L'arrêté portant autorisation des travaux a été pris. Le maître d'œuvre a été approuvé [par délibération du 2 décembre 2016](#). Une demande de subvention a été déposée auprès du département du Gard. L'état va également être sollicité au titre de la DETR 2017 ainsi que le Conseil Régional.

Les travaux ont débuté le 19 juin 2017, pour une durée de 4 mois. Leur montant total HT s'élève à 334.800€. [Par délibération du 29 Mai 2017](#), l'entreprise choisie à l'issue du marché est la SARL AS DE CARO de Saint-Jean de Maruéjols. Les subventions obtenues sont de 100.440 € de la part de l'état au titre de la DETR et 66.960 € de la région Occitanie. Nous attendons la subvention du département.



©As de Caro

Mi août la toiture à 90% refaite, elle est finalisée une fois que les interventions sont finies sur le clocher. En effet l'échafaudage autour du clocher repose à la base du clocher sur l'ancienne toiture. Derrière les abat-sons, un grillage est mis pour empêcher les pigeons de réinvestir le clocher.

©As de Caro



Jeudi 07 septembre, débute aussi l'ouverture côté ouest pour rendre accessible l'église aux personnes à mobilité réduite.



©As de Caro

Début septembre, l'échafaudage du clocher a été enlevé et le **vendredi 08 septembre**, la toiture est terminée.

Mardi 19 septembre, début du recouvrement de la façade par une teinte pierre claire, finition talochée.

Fin septembre : la sacristie est refaite : toiture et intérieur.



©As de Caro

En octobre : démontage des échafaudages, tranchée pour évacuation des eaux de pluies, et pose de la porte de l'accès des personnes à mobilité réduite.

Nous apprenons ce même mois que le Conseil Départemental subventionne la réfection de l'église à hauteur de 87.742 €.

Il reste donc à la charge de la commune la somme de 79.658€ HT.



©As de Caro

Durant les 15 premiers jours de novembre, le trottoir autour de l'église a été fait. Comme prévu **la réception de fin des travaux de l'église a été réalisée fin novembre 2017**. Une météo tout à fait exceptionnelle durant l'été a permis la réalisation des travaux de façon assez continue.

Parc photovoltaïque de Belvezet :

La commune de Belvezet, en présence de l'ONF et du préfet Didier LAUGA et à l'invitation de La Générale du Solaire, Altergie et Sovafim, a inauguré le jeudi 26 octobre 2017, une nouvelle centrale photovoltaïque au sol de 11 MWc étendue sur 20 ha avec 40 700 panneaux solaires installés, située sur le terrain communal du « bois de la Vièle ». La production attendue de cette nouvelle centrale équivaut à la consommation de 6.000 foyers ; elle est équipée de « trackers » afin d'optimiser l'exposition des panneaux. L'investissement nécessaire à la construction de cette centrale se monte à 15 Millions d'€.



En effet, pour mémoire, le projet a été initié sous le mandat municipal 2008-2014 de Mme Aleth ROBIN où Belvezet s'était déjà équipée de trois centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 20.2 MWc, sur 32 hectares pour 78 700 panneaux solaires, de quoi alimenter 15 000 foyers.



Cette nouvelle installation porte à 31,2MWc, la puissance installée de l'ensemble du parc solaire et une production d'électricité renouvelable équivalente à la consommation annuelle de 21000 foyers.

"Nous sommes heureux de participer, à notre niveau, à la lutte contre le dérèglement climatique", déclare le maire de la commune, Raymond BONNEFILLE. (@Presse)

Le programme de réalisation du parc solaire est le fruit d'un partenariat entre trois opérateurs (Altergie, Générale du Solaire et Sovafim) avec l'Etat, les élus et l'Office national des forêts. (Crédits photos Pierre Mouchette & Gaj)



Le jour de l'inauguration, sur site, **Christian MALYE**, directeur technique à la Générale du Solaire s'est chargé de présenter à tous les invités le fonctionnement des panneaux et des parcs ainsi que les perspectives de production et l'avenir et les enjeux autour du photovoltaïque. Comment restituer une présentation aussi clairement si ce n'est par son auteur lui-même. A notre demande, Christian MALYE a produit un descriptif qui permet à tout un chacun d'y voir plus clair. (Ecrit présent sur le site internet).

Cimetière :

Fin septembre 2017, le **cadre en pierre du portail d'entrée** a été totalement nettoyé par un des tailleurs de pierre de l'entreprise l'"As de caro", l'entreprise qui était en charge de la réfection de l'église. D'autres croix ou socles de croix ont aussi été rénové par cette entreprise durant et profitant de sa présence sur le village.



©As de Caro

L'été 2017 à BELVEZET : Remerciements

La commune remercie les nombreuses personnes et associations qui ont œuvré l'été dernier pour proposer de l'animation au village :

Véronique HENNION qui, avec l'ouverture de l'Arbousier, a proposé de nombreuses prestations repas, parfois en concert.

A l'association « DE QUOI ON SE MELE » qui a proposé de nombreuses activités, conférences, expositions durant les mois de Juillet et Aout : La marche, le projet intitulé « ouvrir la draille des Seynes » qui était au centre du projet de cette *année*, des occasions de rencontres et de débats entre les habitants et les résidents de passage en relation avec le lieu, ses activités, ses paysages.

A L'association « LES AGITES DU LOCAL » qui, à nouveau, a proposé de nombreux concerts et animations, nous a permis de découvrir de nouveaux artistes, qui a aussi innové avec un Tarot-Piscine et des 1ere partie pour chauffer le public dont eux seul ont le secret.

A l'association de CHASSE qui, durant tout l'été, a œuvré à éloigner et chasser les sangliers qui descendent dans la plaine, souvent proche des maisons individuelles.

De façon générale vous retrouverez de nombreuses photos des diverses activités de l'été et de l'année sur le site internet de la commune. Dans les rubriques des « associations » et des « entrepreneurs » vous trouverez des liens internet pour aller directement et respectivement sur chacun de leurs sites internet, pour avoir plus d'informations et visionner encore plus de photos.

Interdiction d'emploi du feu :

Communiqué de Presse du Préfet et de la DDTM

« Le risque d'incendie de forêt reste important sur une bonne partie du département en raison du dessèchement de la végétation. **Le préfet du Gard rappelle que le brûlage des déchets verts de parcs et jardins (déchets de tonte, feuillages, branchages issus d'élagage de haies, ...) est interdit en tout temps sur l'intégralité du département au titre de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.**

Concernant le brûlage des végétaux forestiers, agricoles, ou encore des produits issus du débroussaillage réglementaire autour des habitations, l'emploi du feu demeure strictement encadré par arrêté préfectoral du 31 août 2012. (...) Le non-respect de l'interdiction d'emploi du feu expose son auteur à des poursuites pénales. En cas d'incendie, même involontaire, des amendes pouvant aller jusqu'à 150 000 € ainsi que des peines d'emprisonnement peuvent être prononcées. Des dommages et intérêts peuvent être réclamés. »

Source :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Interdiction-d-emploi-du-feu>

Etat civil – année 2017 :

Mariage :

Raphaël DAVID et Caroline LEHU, le 05 Août 2017

Décès :

Guy GARIDEL, le 06 Mai 2017

Patrick NICOLAS, le 24 Juillet 2017

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h à 12h / Mardi : 9h à 17h30 / Vendredi : 9h à 17h30

Téléphone : **04.66.22.42.70** / Fax : 04 66 22 42 32

Mail : mairie.belvezet@wanadoo.fr

Le maire est disponible sur rendez-vous.

Retrouvez de nombreuses informations avec des mises à jour sur le site internet :

<http://www.mairie-belvezet30.fr>

Médiathèque



Horaires d'ouverture :

Mercredi 9h/12h et 15h/18h30

Vendredi 15h/18h30

Samedi 9h/13h

Email : lacledesarts.belvezet@gmail.com

Tel : 04 66 22 42 27

En médiathèque, toujours, vous retrouverez un panneau d'activités « **Les Petits' Grands** », initié par des personnes bénévoles du village. Un recueil de propositions de sorties et d'activités gratuites à faire sur le village ou à l'extérieur. Il s'agit simplement de venir voir et de s'inscrire... pour les grands accompagnés de leurs petits.



Edition semestrielle du Journal d'Information Municipale n° 8, JANVIER 2018